



4 terrasse de Bretagne , ZA Terrasses de la Sarre
57400 SARREBOURG FRANCE
+33 6 52 04 34 31

Fiche de données de sécurité

1. INFORMATION SUR LES PRODUITS ET L'ENTREPRISE

Nom du produit : TPU RESINS

Code produit : TPU 85A

Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du fabricant ou du fournisseur : ARIANE PLAST 4 TERRASSE DE BRETAGNE 57400 SARREBOURG

Téléphone : 06 52 04 34 31

Numéros de téléphone et de fax des personnes à contacter en cas d'urgence : 06 52 04 34 31

2. INFORMATIONS SUR L'IDENTIFICATION DES INGRÉDIENTS

Propriété chimique :

Noms des ingrédients dangereux	Concentration ou plages de concentration (% du contenu)	Classification et symboles de danger de la matière dangereuse
Poly(adipate)ester Type Polyuréthane	97 - 99%	Inoffensif
Typical Antioxydant	0.2 - 1%	Inoffensif
Typical Lubricants	0.5 - 2%	Inoffensif

3. INFORMATIONS SUR L'IDENTIFICATION DES DANGERS :

Effets néfastes sur la santé : Le solide ou la poussière peuvent provoquer une irritation ou une lésion de la cornée par action mécanique.

Les effets sur l'environnement ne sont pas mis en danger de façon évidente.

Effets physiques et chimiques : Ne sont pas mis en danger de manière évidente.

Dangers spécifiques : Ne sont pas mis en danger de façon évidente.

Principaux symptômes : Solide ou poussière peut provoquer une irritation ou une lésion de la cornée par action mécanique.

Classification des risques du produit : Non approprié

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS :

Les mesures de premiers secours pour les différentes voies d'exposition :

Inhalation : En cas d'inhalation d'une fumée dense, emmenez immédiatement la personne dans une zone d'air frais.

Contact avec la peau : Ne sont pas manifestement mis en danger

Contact avec les yeux : Immédiatement rincer les yeux à l'eau courante et consulter un médecin. Ingestion

: En cas de vomissement, baisser la tête pour faciliter le vomissement et consulter un médecin. Les symptômes et les effets dangereux les plus importants ne sont pas mis en danger de façon évidente.

La protection du personnel de premiers secours : Utiliser des gants en caoutchouc pour protéger les mains.

Notes aux médecins : Ne sont pas manifestement mis en danger

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Moyens d'extinction d'incendie appropriés : Eau pulvérisée et eau, poudre chimique sèche, mousse d'alcool et dioxyde de carbone.

Des risques particuliers peuvent être rencontrés lors de la lutte contre l'incendie : Ne sont pas mis en danger de manière évidente

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie : Eau pulvérisée et eau, poudre chimique sèche, mousse d'alcool et dioxyde de carbone.

Équipement spécial pour la protection des pompiers : Le pompier doit s'équiper de vêtements de protection et d'une respiration confinée.



4 terrasse de Bretagne , ZA Terrasses de la Sarre

57400 SARREBOURG FRANCE

+33 6 52 04 34 31

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Ne sont pas mis en danger de manière évidente

Précautions environnementales : Ne sont pas mis en danger de manière évidente

Méthodes de nettoyage : Balayer, utiliser un aspirateur ou pelleter dans un emballage intact pour l'élimination des déchets ou une éventuelle réutilisation.

7. MESURES DE SÉCURITÉ POUR LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE

Manipulation : Conserver les sacs / récipients dans un endroit bien ventilé.

Rangement : Gardez les sacs toujours fermés. Évitez que les granulés/sacs ne soient mouillés

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Contrôle d'ingénierie : Non approprié

Les paramètres de contrôle ne sont pas appropriés.

Equipement de protection individuelle :

1. Protection respiratoire : Ne sont pas manifestement mis en danger
2. Protection des mains : des gants en caoutchouc.
3. Protection des yeux : Lunettes de sécurité/écran facial.
4. Protection de la peau et du corps : gants en caoutchouc

Les mesures d'hygiène n'ont pas mis en danger de manière évidente.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Pellet	Forme : Solide
Couleur : Transparent	Odeur : Presque inodore
Valeur du pH : Non approprié	Point d'ébullition/plage d'ébullition : Non approprié
Température de décomposition : Non appropriée	Point d'éclair : Non approprié Méthode d'essai : Non approprié
Température d'auto-inflammation : Non approprié	Limites d'explosivité : Non approprié
Pression de vapeur : Non approprié	Densité de vapeur : Non appropriée
Densité (H ₂ O=1,0) : 1,18	Solubilité : Insoluble dans l'eau, soluble dans le MEK, l'acétone et autres solvants analogues

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : N'a pas été manifestement mis en danger
Réactions dangereuses possibles dans des conditions spécifiques : Ne sont pas mis en danger de manière évidente
Conditions à éviter : Ne met pas en danger de façon évidente
Matériaux à éviter : N'ont pas été manifestement mis en danger
Produits de décomposition dangereux : N'ont pas mis en danger de manière évidente

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : N'a pas mis en danger de façon évidente
Effets locaux :



4 terrasse de Bretagne , ZA Terrasses de la Sarre
57400 SARREBOURG FRANCE
+33 6 52 04 34 31

N'ont pas mis en danger de manière évidente
Sensibilisation : N'a pas été manifestement mis en danger
Toxicité chronique ou toxicité à long terme : N'a pas été manifestement mis en danger
Effets spécifiques : N'ont pas été manifestement mis en danger

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Effets possibles sur l'environnement/mobilité environnementale : N'ont pas été manifestement mis en danger

13. MESURES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination des déchets : Réutilisation ou transfert vers une zone d'élimination agréée.
--

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Réglementations internationales pour le transport : Non classé comme matière dangereuse selon la réglementation du transport.
Mesures spécifiques de transport et conditions de précaution : aucune

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation applicable : <ol style="list-style-type: none">1. Loi sur la sécurité et la santé au travail2. Les règles pour prévenir l'empoisonnement par les solvants organiques,3. Les règles de sécurité routière sur la route,4. Les règles des matières dangereuses et du poison par définition,5. Critères standard pour autoriser les matières dangereuses à fonctionner dans l'atmosphère6. Les règles de stockage et de disposition des déchets industriels7. Tous les ingrédients de la préparation sont conformes aux exigences applicables de la réglementation REACH actuelle.

16. AUTRES INFORMATIONS

Fabricant	Ariane Plast
Préparé par	Ariane Plast
Date d'émission	Le 23 juin 2021

Les données sont proposées en toute bonne foi comme des valeurs typiques et non comme une spécification de produit. Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Les procédures d'hygiène industrielle et de sécurité recommandées sont considérées comme généralement applicables. Ce document n'est destiné qu'à servir de guide pour les procédures appropriées. La manipulation des matériaux doit être effectuée par une personne correctement formée pour utiliser ce produit. Les personnes qui reçoivent l'information doivent exercer leur jugement indépendant pour déterminer son adéquation à un usage particulier, ARIANE PLAST ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite.